

MARINGUES



PERMANENCE de Bernard FAURE

Bernard FAURE, Maire de Maringues assure une permanence en mairie le Jeudi de 17 heures 30 à 19 heures. Toutes les personnes qui souhaitent le rencontrer, doivent au préalable prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

CALENDRIER DES FOIRES 2011

- **3 Janvier** : Les Rois
- **7 Février** : 1^{er} lundi de février
- **14 Mars** : Les Brandons
- **11 Avril** : Les Rameaux
- **2 Mai** : Quasimodo
- **30 Mai** : Les Rogations
- **13 Juin** : Lundi de Pentecôte
- **27 Juin** : La St Jean
- **25 Juillet** : Dernier lundi de Juillet
- **5 Septembre** : 1^{er} lundi de Septembre
- **3 Octobre** : 1^{er} lundi d'Octobre
- **31 Octobre** : lundi avant Toussaint
- **28 Novembre** : dernier lundi de Novembre
- **19 Décembre** : lundi avant Noël

TAILLE DE HAIES

Les arbres et les haies plantés en bordure de la voie publique ou privée, doivent être taillés de façon à ne pas gêner la circulation, l'éclairage public, le passage des piétons, limiter la visibilité ou toucher les câbles EDF et TELECOM ...et bien évidemment faciliter les bonnes relations avec le voisinage.

L'inscription sur les listes électorales

n'est pas seulement un devoir civique mais résulte également d'une obligation légale (article L.9 du Code Electoral). Elle est indispensable pour pouvoir voter. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en Mairie jusqu'au 31 décembre 2010 inclus.

Le demandeur doit faire preuve de sa nationalité, de son identité et de son attaché avec la commune (présentation de la CNI – Avis d'imposition – Quittance de loyer – Factures d'eau, de gaz ou d'électricité).

GrDF Contacts Utiles

URGENCES Sécurité Gaz : Appeler GrDF au 0 800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
Pour le raccordement au gaz naturel : Appeler GrDF au 0 810 224 000 (prix d'un appel local)

RESPECT DES REGLES D'URBANISME

Nous rappelons aux administrés qu'en vertu du Code de l'Urbanisme, tous travaux touchant à l'aspect extérieur d'un immeuble (réfection de toiture – ravalement de façades – modification d'ouvertures, changement d'huisseries...) doivent faire l'objet d'une autorisation.

Il est impératif que la demande soit déposée avant tout début d'exécution.

De même, les abris de jardin (même de petite surface) sont soumis à déclaration préalable.

Des imprimés sont disponibles en Mairie.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2010

Mardi 12 Janvier
Mercredi 24 Février
Lundi 12 Avril
Mercredi 19 Mai
Mercredi 23 Juin
Mercredi 28 Juillet
Jeudi 23 Septembre
Mercredi 20 octobre
Mercredi 8 décembre

INSCRIPTIONS sur les listes électorales

Faire preuve d'optimisme et le transmettre

Dans les deux précédents bulletins d'information municipaux, dans mes « Edito » je vous avais fait part de mes inquiétudes à l'égard de la réforme territoriale en cours, qui touche tous les niveaux de collectivités : Commune – Communauté de Communes – Département et Région.

Cette réforme qui a fait l'objet de nombreux débats, contre propositions, amendements, suscite toujours autant de divergences, et beaucoup d'anxiété parmi les élus locaux. Initiée il y a trois ans environ, elle se met en place lentement et par étape, et devrait être définitivement applicable en 2014.

Mon propos n'est pas de faire de l'anti-réforme à tout va. Notre société change, les mentalités et les pratiques évoluent ; notre système politique et administratif doit être modifié, clarifié pour devenir beaucoup plus lisible pour les citoyens et servir l'intérêt général.

Mais si je souhaite ici vous parler de cette réforme, c'est qu'elle se situe au cœur même de l'action des collectivités territoriales ; elle a des conséquences directes sur la vie quotidienne de chacun d'entre vous, des femmes et des hommes de ce pays et plus globalement sur l'aménagement de notre territoire.

En l'état actuel du projet de loi, bien des interrogations demeurent.

Quels seront les transferts financiers entre l'Etat et les collectivités ? Il faut être vigilant à l'égard de l'imposition des familles, dont beaucoup sont déjà très largement touchées par la crise.

La démocratie locale et la décentralisation seront-elles plus ouvertes, ou davantage encadrées ?

La péréquation tant attendue permettra-t-elle de corriger les inégalités ?

La rigueur ne doit pas être uniquement supportée par les communes, la baisse des dotations constitue un véritable étranglement financier avec le risque évident qu'il y ait dans les prochaines années une diminution très forte des investissements locaux.

Quelle marge de manœuvre auront les élus ? Tous s'inquiètent de la dégradation du climat et s'interrogent sur l'avenir de nos communes.

Néanmoins, nous devons poursuivre dans la mise en place d'actions en faveur de nos habitants, avoir la même volonté d'agir au profit de l'intérêt général, faire vivre la démocratie de proximité.

Je crois que, malgré cette période difficile, il faut faire preuve d'optimisme, le transmettre, le faire partager.

Aussi, je vous invite à prendre connaissance dans ce bulletin des diverses informations, de l'avancement de nos chantiers, de nos projets...

La fin de l'année approche, j'en profite pour souhaiter à tous de passer les meilleures fêtes possibles.



Bernard FAURE

CEREMONIE DES VOEUX

La traditionnelle cérémonie des vœux se tiendra :

Salle d'Honneur (Place de la Mairie) **Vendredi 7 Janvier 2011 à 19 heures**

Tous les Maringois et Maringaises sont cordialement conviés à cette rencontre, placée sous le signe de la convivialité

COLLECTES DE SANG A MARINGUES.

Cette année, 92 personnes se sont présentées, dont 4 nouveaux donneurs.

Dates des collectes prévues en 2011 :

Le mardi 4 janvier de 16h30 à 19h30 - Le vendredi 1er juillet de 8h00 à 11h00
Salles d'honneur et Annexe. Place de la Mairie.

Donnez votre sang, grâce à votre générosité vous allez sauver des vies.



LES RESIDENTES DE L'OMBELLE A L'HONNEUR.

Toutes les dames de la maison de retraite ont reçu
une composition florale
à l'occasion de la fête des mères.



LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE.

TARIF 2011 :

Le repas de base
livré chaud : 6€90

Le repas de base +
un complément
pour le soir : 7€80

Pour tout renseignement
veuillez vous adresser au secrétariat de Mairie
04 73 68 70 42

Les Restos du cœur

La nouvelle campagne d'hiver des Restos du Cœur a débuter le 29 Novembre. Les inscriptions se déroule au Kiosque, les lundis après-midi et les jeudis après-midi comme les années précédentes, depuis le 15 Novembre.



L'AIDE A DOMICILE

Si vous avez besoin d'une aide ponctuelle ou plus durable, pour accomplir les tâches de la vie ordinaire (ménage, aide aux courses, préparation des repas...) mais aussi pour des actes essentiels de la vie (aide au lever, à l'hygiène, à la prise des repas...), de soins d'hygiène et de confort, après une hospitalisation pour faciliter un retour au domicile... ou pour vous aider à accomplir des petits travaux de bricolage ou de jardinage,

Le SIAD (Syndicat Intercommunal d'aide à domicile) des cantons de Lezoux, Maringues, Vertaizon, assure une permanence en Mairie, les lundis matin de 10h00 à 12h00.

Les services administratifs à Lezoux
Tél : 04 73 73 18 86 - Fax : 04 73 73 21 21 - e-mail : siad.lezoux@wanadoo.fr

Aérez ! Un réflexe en plus, c'est un risque en moins

L'hiver, la tentation est grande de vivre calfeutré et de barrer la route à l'air froid et humide de l'extérieur. Il est pourtant indispensable pour éviter une intoxication au monoxyde de carbone d'aérer correctement son logement.

Ce gaz dangereux car inodore, invisible et asphyxiant, entraîne chaque année près de 300 décès et 6000 intoxications en France.

La plupart des logements sont équipés d'une VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) qui évacue les mauvaises odeurs et permet de renouveler l'air.

Il n'empêche : ouvrez les fenêtres pour évacuer la vapeur d'eau dans la cuisine ou la salle de bain, n'obstruez pas les arrivées d'air ou les évacuations.

Rues Gabriel Boudet et de l'Enfer

Le projet initial a été modifié suite à l'acquisition d'une parcelle sise rue de l'Enfer (AM 94). Cette opération d'habitat social consiste en la construction de 6 logements et la réhabilitation d'un immeuble donnant rue Gabriel Boudet en 3 appartements.



Les logements individuels construits auront les caractéristiques architecturales suivantes :

- Petits volumes successifs
- Façades en enduit taloché et bardage bois
- Menuiseries extérieures et volets en bois peint
- Serrurerie et pergola en acier galvanisé

◆ Quatre logements seront implantés selon la topographie actuelle du terrain, avec une orientation Nord-Sud. Ils disposeront d'un abri en structure légère. Les entrées individuelles seront marquées par une pergola. L'accès se fera par un cheminement piétonnier ; il sera accompagné par la création d'un espace vert collectif où la récupération de l'eau de pluie se fera par une noue végétale drainante. Ils seront aussi équipés d'un espace de jeux.

◆ Les 2 autres logements seront implantés de manière perpendiculaire aux 4 premiers, avec une orientation Est-Ouest et accessibles depuis la rue de l'Enfer. Ils seront réalisés selon le même parti architectural que les 4 premiers, afin de respecter une homogénéité.

Une clôture sera installée en périphérie de parcelle, doublée d'une végétation.

La modification ne concerne pas la réhabilitation de l'immeuble qui sera entièrement réaménagé avec un travail de sauvegarde de la façade.

Cette opération a pris du retard certes, mais l'opportunité d'agrandir l'emprise foncière a très nettement amélioré le projet.

Les travaux débuteront au printemps prochain.

LA FÊTE ANNUELLE

La fête a débuté cette année à 21 heures

par la retraite aux flambeaux avec les enfants costumés, l'harmonie Les Enfants de la Limagne, les pompiers et les maringoises et maringois.

Après un concert devant la maison de retraite l'Ombelle, tout le monde se retrouvait sous la halle pour un spectacle de Guignol.

Jusqu'à 23 heures les enfants ont ri, crié et applaudi aux aventures des marionnettes.

Le samedi, dès 5 heures, les rues et les places de la ville étaient envahies par plus de 300 exposants qui étalaient toutes sortes d'objets.

Le matin les nombreux visiteurs ont pu admirer l'exposition avicole sous la halle et une démonstration de sauvetage en hauteur par les pompiers du GRIMP à partir de la maison de l'intercommunalité.

Pour le 25^{ème} anniversaire de leur bâtiment,

les pompiers de la commune faisaient découvrir leurs équipements et leurs locaux. Avant l'apéritif, le maire faisait l'historique de l'organisation des compagnies des sapeurs pompiers du département et rendait hommage au chef de corps de l'époque Jacques FAURE.

Tout l'après-midi les pompiers ont fait visiter leurs installations et ont présenté leurs différentes actions et interventions ; depuis le début de l'année le corps de Maringues a fait plus de 350 sorties allant d'aides bénignes à leurs concitoyens à des accidents très graves. Ils ont montré également qu'une part très importante de leur activité était consacrée à la formation.

L'après-midi,

les associations maringoises animaient la place du foirail avec le concours de pêche de la plus grosse truite, une initiation aux boules lyonnaises, et une démonstration de chiens de sauvetage avec un travail au sol et dans l'eau.





■ **Pour la 11^{ème} année,** l'association des cyclomoteuristes montferrandais organisait la course les chronos de Maringues avec plus de 170 concurrents venant de toute la France pour la course en individuel le samedi après-midi et autant pour la course par équipes le dimanche matin.

■ **Le soir plus de 500 convives** se retrouvaient sur la place de la mairie pour déguster le jambon cuit à la broche sur place.

La soirée se terminait par un grand spectacle de Guylaine Laur et son cabaret show. Une salle comble reprenait les chansons connues et applaudissait les danseuses qui se produisaient dans une multitude de costumes avec strass et paillettes.



■ **Dimanche, l'apéritif concert** animé par l'harmonie maringoise au complexe sportif relançait les manifestations. Les organisateurs des courses cyclistes faisaient les remises des prix des chronos de Maringues.

■ **A 15h30,** derrière une "banda" très dynamique, 13 chars confectionnés par les associations sur le thème de la littérature, partaient pour défiler dans les rues de la ville.

■ **Après un concert de la "Banda" et des Enfants de la Limagne,** Bernard FAURE maire de Maringues remettait les prix des maisons fleuries.

■ **Ces trois jours de fête** étaient clôturés par un magnifique feu d'artifice sonorisé au plan d'eau devant un public enthousiaste avec des gerbes multicolores, des rideaux de feu, des flammes virevoltantes sur l'eau.....

■ **Grâce au travail des associations** pour l'organisation et l'animation, cette année la fête a été un réel succès.

Cette manifestation qui s'étale sur trois journées, permet aux membres des différentes associations de se retrouver et aux maringoises et aux maringois de passer d'agréables moments ensemble.



Echos de l'Ombelle

SEMAINE BLEUE DU 18 AU 24 OCTOBRE 2010

La Semaine Bleue est l'occasion de renforcer et de valoriser toutes les contributions qu'apportent les personnes âgées à la qualité du tissu social au sein de nos villes et de nos territoires. Le thème national retenu cette année s'intitulait : « à tout âge : acteurs, proches et solidaires ».

Le regard porté par nos sociétés sur les réalités du vieillissement et du grand âge véhiculé depuis plusieurs décennies son cortège d'images dégradées reflète d'une collectivité qui ne veut plus vieillir.

Pour s'en convaincre, il suffit de considérer que l'âge moyen d'entrée en maison de retraite ne cesse de croître au point d'avoisiner aujourd'hui les 85 ans. Et encore à cet âge ce ne sont pas plus de 25 % des personnes qui vivent en établissement d'hébergement. Les plus autonomes vivent le plus souvent seuls, à leur domicile, ou en couple ou chez un descendant. Un tel nombre de personnes, quel que soit leur état de santé, ne peut être durablement marginalisé sans risquer de compromettre la cohésion de la collectivité toute entière. D'ailleurs la plupart d'entre elles revendiquent de rester en lien avec leur entourage qu'il soit familial ou social et en contact avec les autres générations. Ce lien s'incarne le plus souvent dans une solidarité active qui implique la famille lorsque la fragilité s'installe mais peut également concerner les voisins et amis. Une étude de mai 2000 avait révélé que l'entourage intervient 7 fois sur 10 quant les personnes présentent une dépendance forte. À 80 % les aidants sont les enfants mais dans 11 % des cas il s'agit des voisins et amis.

Ces chiffres nous rappellent que les solidarités de proximité sont encore très vives lorsque le besoin d'assistance se révèle. Pour les autres, ceux qui n'ont pas besoin d'être aidés dans les gestes de la vie quotidienne l'important c'est de continuer à vivre, à être actif bien inséré dans sa communauté de base qui va de la famille à la commune en passant par le quartier, son cercle d'amis. Ce sont aujourd'hui les retraités qui font vivre les territoires en s'impliquant dans les solidarités.

Cette semaine a eu lieu en octobre, et cette année, nous avons demandé à Monsieur Rosa, pâtissier à Maringues, de venir à l'Ombelle nous expliquer son métier, son savoir-faire. Ainsi, nous avons travaillé ensemble, autour d'un atelier pâtisserie, à la confection de brioches, et autres mets sucrés, pour eux, pour nous, et pour les autres résidents qui ne peuvent pas participer à la fabrication.

Durant près de trois semaines, du 13 au 30 octobre, une exposition photo a eu lieu dans la salle des fêtes de l'établissement. Le thème a porté sur les générations à travers le monde, coutumes et art de vivre.

UN JOURNAL D'ETABLISSEMENT

Voilà déjà plusieurs années que le journal existe sous la plume avisée des résidents qui souhaitent participer à cet atelier. A chaque saison, un nouveau journal, de nouvelles couleurs. Il reprend les sorties auxquelles nous participons, un dicton de saison, un poème parfois, une recette de cuisine toujours. Chacun y va de son expérience, de sa façon de faire, du plaisir de raconter comment « on faisait avant ».

C'est l'occasion également de débattre des métiers que nous exerçons, ou bien des activités qui rythment les saisons, les vendanges à l'automne, le cochon l'hiver, le jardinage au printemps, les moissons l'été... Nous avons également une rubrique « quiz » que nous créons à partir d'un thème choisi en commun, ainsi qu'un moment d'histoire qui relate d'un sujet qui nous tient à cœur.

OLYMPIADES 2010

Cette année, 16 résidents de l'Ombelle ont participé aux Olympiades à Cournon, le mercredi 26 mai. Nous étions plus de 1000, puisque 35 établissements du Puy-de-Dôme étaient représentés. Au classement, nous sommes 16ème, c'est le CCAS de Clermont qui arrive en tête. Nous nous entraînons tous les mois à divers jeux, présentés lors des Olympiades pour personnes âgées. Il y a la pétanque « à balle molle », le jeu des quilles, le billard bourbonnais, le jeu des palets, et bien sûr, les jeux de mémoire.

Cette année, un concours était organisé pour récompenser les plus belles décorations de tables. La salle de Cournon fut haute en couleurs, l'imagination et la créativité étant au rendez-vous.

A l'occasion de la remise des médailles à l'Ombelle, notre ami Patrick Bougarel est venu animer un après-midi musical. Chaque participant s'est vu remettre une médaille et un diplôme.



DES ANIMATIONS AU SEIN DE L'OMBELLE

LE PARCOURS DE SANTE

Depuis peu le parc de l'Ombelle s'est égayé d'un parcours de santé en bois. Tous les matins, certains résidents ont pris l'habitude de se mettre en jambe grâce aux différents exercices proposés: d'abord on lève les genoux avec l'échelle au sol, puis on monte le plan incliné, ensuite on descend le petit pont, et on finit par l'épreuve des «sols mouvants». Les animatrices proposent leur aide à ceux et celles qui n'osent pas essayer seuls.



UN PETIT COIN DE JARDIN

Le « Jardinou » récemment installé devant l'entrée de l'établissement va combler les amateurs de jardinage qui pourront s'adonner à ce petit plaisir en cultivant eux-mêmes fruits et légumes de saison, sans oublier de jolies fleurs, dont ils pourront profiter. C'est l'occasion de préparer de petits apéritifs et de goûter les radis au beurre, les céleris à l'huile de noisette ou encore la purée de fenouil à la tomate.



DES BARBECUES PENDANT L'ETE



Au rez de jardin de l'Ombelle, quand le temps le permet, sont organisés des barbecues. C'est l'occasion de discuter, de prendre un bol d'air en compagnie des uns et des autres, autour d'une assiette d'été. Malgré les températures un peu fraîches cet été, nous avons pu apprécier en juillet et en août les différents mets cuits au barbecue accompagnés des incomparables chips. Le tout sur un air de musique, pour le plus grand bonheur de celles et ceux qui souhaitent danser ou chanter.

LA SORTIE RESTAURANT A LIMONS

Début juin, nous nous sommes régalés du menu composé par Madame Defais, à Limons. « Il faut dire qu'on mange toujours bien chez Madame

Defais ». Les mets sont savoureux, et les assiettes bien garnies! Nous nous souviendrons particulièrement de sa fameuse île flottante...

Chaque printemps, vient l'occasion pour une trentaine de résidents de sortir au restaurant. Le menu tient compte de leurs envies et de leurs souvenirs ; chacun y va de son appréciation, du commentaire sur le savoir-faire de la cuisinière, du plaisir de se retrouver tous ensemble.



DE L'OMBELLE A BACKOMBEL ;

UN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION VIVRE EN BROUSSE

Le vendredi 8 octobre, Martine Moy, Présidente de l'association «Vivre en Brousse », a partagé un projet avec les résidents de l'EHPAD l'Ombelle.



L'atelier peinture encadré par Audrey Amidieu du Clos et les animatrices a mobilisé les résidents pour réaliser un abécédaire ludique et pédagogique sous forme de livres en bois peints aux couleurs vives pour offrir aux enfants de l'école du village de M'Backombel au Sénégal. Le matériel a été gracieusement fourni par monsieur Jean Claude Dolat, menuisier à Luzillat.

De plus, des résidentes et des membres du personnel ont tricoté environ quatre vingt paires de chaussons pour des nourrissons sénégalais.

Le voyage des livres objets aboutira à un carnet de voyage qui sera candidat aux sélections de la Biennale du Carnet de Voyage de Clermont en 2011.

Les résidents de l'Ombelle ont souhaité être utiles aux enfants d'Afrique ; cela permet de relier les différences de générations et d'ethnies entre elles par l'intermédiaire de l'association « Vivre en Brousse ».

ECOLE ANATOLE FRANCE

LA RENTRÉE

De la maternelle au CM2 c'est avec des pleurs et de l'allégresse que parents et enfants ont retrouvé le groupe scolaire.

Après une préparation les mois précédents, le jour J, tout était prêt pour accueillir les enfants des plus petits aux plus grands avec une odeur de propre et des fournitures neuves.

La rentrée scolaire est, un moment important pour les écoliers et toutes les personnes qui travaillent dans l'établissement : le directeur de l'école, les enseignants, les responsables du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire.

Cette année encore on peut dire qu'elle a été réussie.



Le mot du directeur :

La rentrée scolaire du Groupe Anatole France a vu l'ouverture d'une treizième classe. Les travaux et l'achat de matériel pendant les vacances scolaires ont permis cette rentrée dans les meilleures conditions.

Le groupe a maintenant 4 classes de maternelle, 8 classes d'élémentaire et une CLIS.

De nouvelles enseignantes sont arrivées, mais l'équipe reste stable en grande partie. Cette année, nous reformerons les chorales et de nombreux projets, en plus des apprentissages, seront menés : activités du réseau des écoles de Maringues, travail en collaboration avec la Médiathèque, natation, participation aux actions de l'association ELA, projet danse sur plusieurs années, bal de danses traditionnelles, journées de Noël, carnaval, olympiades.

L'école se veut le lieu de la réussite pour tous et de la réussite des parcours individuels. Elle est au cœur de la ville, des familles et c'est avec l'ensemble des partenaires éducatifs que nous tendrons vers cette réussite.

Lionel Breneur, Directeur

Vacances scolaires 2010-2011



CALENDRIER ANNEE SCOLAIRE 2010-2011

Rentrée des enseignants	Mercredi 1 ^{er} septembre 2010
Rentrée des élèves	Jeudi 2 septembre 2010
Toussoin	du Vendredi 22 octobre 2010 ou Samedi 23 octobre 2010 (Selon fonctionnement de l'école ou de l'établissement) au Mercredi 3 novembre 2010 (*)
Noël	du Vendredi 17 décembre 2010 ou Samedi 18 décembre 2010 (Selon fonctionnement de l'école ou de l'établissement) au Lundi 5 janvier 2011
Hiver (Zone A)	du Vendredi 26 février 2011 ou Samedi 26 février 2011 (Selon fonctionnement de l'école ou de l'établissement) au Lundi 14 mars 2011
Printemps (Zone A)	du Vendredi 22 avril 2011 ou Samedi 23 avril 2011 (Selon fonctionnement de l'école ou de l'établissement) au Lundi 5 mai 2011
Début des vacances d'été	Vendredi 1 ^{er} juillet 2011 ou Samedi 2 juillet 2011 (Selon fonctionnement de l'école ou de l'établissement)

Le présent calendrier a lieu aux côtés de celui, le cas échéant, des cours le matin des jours indiqués.

(*) Arrêt automatique de l'enseignement

Pour les écoles, les collèges et les lycées, le vendredi 3 juin 2011 sera chômé. Les cours de cette journée seront restitués par anticipation le mercredi 3 novembre 2010. Les transports seront organisés en conséquence.

TRAVAUX

Après la décision de la modification de l'utilisation des locaux pour accueillir la nouvelle classe et après les retouches de peinture inévitables et les différents aménagements (pose de nouveaux tableaux, de panneaux en liège, vérifications des sanitaires, du chauffage...), le déménagement a pu commencer. Puis le mobilier neuf a été mis en place.



Une opération de reprise des peintures sur les nombreuses boiseries extérieures a été menée ainsi que la peinture du grand jeu sur le sol de la cour.

RESTAURANT SCOLAIRE

Toute l'équipe qui a en charge l'organisation des repas a fort à faire avec l'augmentation constante du nombre d'enfants qui déjeunent à midi, mais tout se passe dans la bonne humeur car les locaux le permettent et les employées sont en nombre suffisant.

Pour faciliter la transition entre la garderie du matin et le repas de midi, des changements ont été effectués pendant les vacances, à savoir l'inversion de l'espace des tous petits avec celui des plus grands



RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE

Vu l'évolution démographique constante de notre commune et avec la création d'une treizième classe, la réflexion sur les besoins futurs en locaux de l'école s'est imposée. Une étude a été confiée à un Architecte Urbaniste qui va collaborer avec un groupe de travail et les partenaires de l'école.

LE PROJET

de restauration de l'ancienne Tannerie

Cette ancienne Tannerie, construite au début du XX^{ème} siècle, en continuité d'un ilot bâti le long de la Morge, est en mauvais état mais a conservé son authenticité d'origine.

Le projet consiste à redonner vie à ce bâtiment, en y installant des activités culturelles (atelier d'art...).

A cet effet, une extension est nécessaire pour y implanter une circulation verticale conforme à la réglementation, sans dénaturer le volume intérieur du bâtiment d'origine, par ailleurs très réduit.

Cette extension est conçue dans la continuité de la tradition constructive des Tanneries, avec charpente en bois apparente, balcons et bardage en bois, couverture en tuiles en terre cuite et dans le strict respect des prescriptions édictées par Madame l'Architecte des Bâtiments de France.

Le permis de construire a été délivré en septembre dernier. La durée des travaux se situe autour de 12 et 14 mois.

Compte tenu du mauvais état de la toiture, le chantier a débuté fin Août – début Septembre, un peu dans l'urgence, afin de sauvegarder ce patrimoine.

Prochainement, une consultation va être organisée pour retenir les entreprises du second œuvre.

FINANCEMENT

Subventions obtenues :

- Au près du Conseil Général - **64.450 €**
(au titre du Contrat Local de Développement de la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier)
- Au près de l'Union Européenne (dans le cadre du FEADER) - **45.000 €**

Demandes en cours d'examen :

- Au près du Conseil Régional (au titre du programme de la promotion du Bois dans la construction)
Montant sollicité : 24.500 €
- Au près de la Fondation du Patrimoine (lancement d'une souscription)

MAITRE D'OUVRAGE : Commune de Maringues

● EQUIPE D'INGÉNIERIE ●

MAITRE D'ŒUVRE : Pierre FONVIELLE – Architecte
62 Avenue Edouard Michelin - 63000 CLERMONT-FERRAND

BET Structure : ITC – François DOMMANGE
Parc Technologique La Pardieu - 9 Rue Louis Rosier - 63063 CLERMONT-FD Cédex 1

BET Fluides : ACTIF – Christian ROBERT
Parc Industriel et Technologique - Lavar - La Béchede - 63500 ISSOIRE

OPC (Ordonnancement - Pilotage et Coordination) : DMO - Simon DASSAUD
18 rue Pasteur - 63170 AUBIERE

● BUREAU DE CONTRÔLE TECHNIQUE ●

SOCOTEC

Parc Technologique La Pardieu - 19 avenue Léonard de Vinci - 63063 CLERMONT-FD

● ETUDE DE SOL ●

SIC INFRA
63115 MEZEL

● COORDINATEUR SPS ●

GAYAUD
46 rue des Gravouses - 63000 CLERMONT-FD



La Fondation du Patrimoine et la Commune de Maringues unis pour la sauvegarde des Tanneries

Depuis de nombreuses années la municipalité de Maringues avec ses partenaires de l'Association des Amis des Tanneries, de la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier, de l'Agence Locale du Tourisme Riom-Limagne a contribué avec passion et volonté à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine des tanneries si emblématique de notre cité.

Des travaux importants sont entrepris pour le sauvetage d'un dernier bâtiment acquis par la commune, route de Thiers, à l'entrée du bourg. L'embellissement des bords de Morge va y gagner. C'est aussi un encouragement vers les propriétaires privés à poursuivre leurs efforts. C'est également une volonté d'appuyer le développement de notre territoire sur le patrimoine, lequel entraîne la venue de nouveaux habitants, de touristes, d'entreprises et donc crée de l'activité économique.

Si les subventions acquises sont très importantes grâce au travail de dossiers entrepris (Europe, Etat, Région et Département), la réalisation de qualité qui se met en place demande encore des efforts pour que le lieu soit une réussite complète, exemplaire. Il s'agira de restaurer le bâtiment à l'identique sur la partie historique, d'y adjoindre, en le fondant à l'existant, un local d'accessibilité et de commodités, et d'y implanter, à terme, une activité culturelle de création : « la Boîte à couleurs ». La tannerie servira aussi pour l'accueil de manifestations culturelles et touristiques. Elle sera une porte d'entrée esthétique sur ce quartier et sur la ville.

C'est dans ce contexte que la Fondation Nationale du Patrimoine (créée en 1995 et qui intervient partout en France pour les collectivités mais aussi les privés) s'est intéressée au cas de Maringues et a proposé cette réalisation au soutien direct de la Fondation Hermès pour le patrimoine. Pour obtenir cette nouvelle subvention la Fondation du Patrimoine a signé avec la commune une convention qui appelle à une souscription publique tous les habitants, tous les acteurs économiques locaux pour se mobiliser en masse afin de sauver le patrimoine commun. Des étudiants de VetAgro Sup, spécialisés dans le développement local, animeront cette expérience en sollicitant la population et les acteurs socio-économiques sur les intérêts de ce don financier, qui peut être modeste ou plus important selon les moyens de chacun.

Concrètement, un dépliant de participation vous est proposé, inséré dans ce bulletin pour vous permettre de faire un don (spécifique à cette action) à la Fondation qui assurera le suivi de la souscription et reversera au centime près les sommes recueillies pour le chantier de sauvegarde. Pour les donateurs, l'énorme avantage est la transparence totale assurée par la Fondation mais aussi la possibilité d'un dégrèvement fiscal garanti à hauteur des deux tiers. Par exemple pour 100 euros versés on peut déduire 66 euros de son montant d'impôt sur le revenu. Ce secteur n'est pas concerné par la refonte fiscale en cours.

Alors, mobilisez-vous pour la sauvegarde de ce patrimoine fragile mais exceptionnel qui marque l'identité de notre bourg et du territoire environnant. Faites un don à la Fondation du Patrimoine pour la sauvegarde des Tanneries de Maringues.



LE CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Cette année 18 maringois du bourg et des villages ont participé au concours des maisons fleuries (9 dans la catégorie des balcons et 9 dans la catégorie des jardins).

Les concurrents ont fait de gros efforts pour décorer leurs jardins et balcons. Toutes ces réalisations, qui demandent beaucoup de travail, contribuent à rendre notre cité beaucoup plus agréable à vivre.

Le jury composé de Chantal FAURE, Suzanne VELLA, Myriam LECRIT, Robert DUMAS DE VAULX, Robert CLAUD, Serge FRAISSE et Laurent LEBON a fait deux visites et a noté les participants suivant 8 critères.

Les trois premiers dans la catégorie des balcons fleuris :

- Mme BONNEAUD Martine, 11 rue du Chéry
- Mme TIXIER Yvette 15 Bd Bergognoux
- Mme PFISTER Denise, Bd du Foirail



Les trois premiers dans la catégorie des jardins fleuris :

- Mme GAGNEVIN Yvette à Vensat
- Mme ALEXANDRE Florence Rue des Peyrouses
- Mme CHOSSON Jacqueline 16bis rue de l'Enfer

La remise des prix s'est déroulée au cours de la fête annuelle, après le défilé des chars.

Le Maire a vivement remercié les 18 concurrents qui participent à l'embellissement de nos quartiers, de notre cité et des villages.



PRIX DE LA VILLE DE MARINGUES

L'atelier d'art "La Boîte à Couleurs" de l'Association PRO PATRIA a organisé les 23 et 24 octobre 2010 à la salle d'honneur, son 16ème Salon d'Automne.

La riomoise Agnès Maugenest - peintre et sculpteur - était l'invitée d'honneur.

Ce salon réunit chaque année, plus de 200 œuvres de Peintres, Sculpteurs et Photographes venus du département et au-delà et permet à de nombreux visiteurs d'apprécier le travail de ces artistes.

Un jury constitué par la commission "Affaires Culturelles" a décerné le 9ème PRIX DE LA VILLE DE MARINGUES

Six membres le composaient sous la présidence de Monique BESSON :

Mesdames Sylvie REISCH, Myriam LECRIT, Cécile SAURET, Isabelle BITEAU, Messieurs Luc MAZUEL, Didier JOVET.

Le jury a évalué et noté les œuvres le vendredi soir 22 octobre. Toutes les techniques étaient représentées. Bien entendu, les œuvres du gagnant de l'année précédente et celles du membre du jury qui exposait n'étaient pas notées.

Le 9ème PRIX DE LA VILLE DE MARINGUES a été attribué à :

JEAN PAUL VACHER de PUY GUILLAUME
pour le tableau "les Peintres-Plâtriers" (lavis)

CINÉ PARC

DATES DES PROJECTIONS POUR 2011 :

Séances les mardis à 20h30 :

11 Janvier - 1er Février - 22 Février - 15 Mars - 5 Avril - 26 Avril - 17 Mai - 7 Juin
20 Septembre - 11 Octobre - 1er Novembre - 22 Novembre - 13 Décembre

Séances les mardis à 21 heures :

28 Juin - 19 Juillet - 9 Août

LE PROGRAMME DE CHAQUE SÉANCE EST À VOTRE DISPOSITION :
à l'accueil de la Mairie et de la Médiathèque.



HABITAT ADAPTE POUR LES GENS DU VOYAGE

Cette opération répond à un engagement de l'Etat et du Conseil Général, en partenariat avec l'Association de Gestion du Schéma des Gens du Voyage (AGSGV63), Auvergne Habitat et la Commune de Maringues qui a eu la volonté de mettre en place un habitat adapté pour les voyageurs.

Le Comité de Pilotage (constitué de tous les partenaires) s'est réuni régulièrement pour valider chaque étape du projet.

L'ensemble des familles ont été associées lors de l'avancement du dossier. Cette méthode de travail, un peu lourde à gérer, a permis de les impliquer et de bien identifier leurs besoins en matière de logement.



PRESENTATION DE L'OPERATION ET CONCEPTION ARCHITECTURALE

Le projet consiste en la construction de 11 maisons à la Côte Rouge (3 T3 – 6 T4 – et 2 T5) adaptées aux gens du voyage sédentarisés, à proximité de l'aire d'accueil et structuré par une voirie interne.

Le terrain propriété communale a une surface totale de 22 120 m², le projet occupera 7800 m² à l'ouest. Une zone périphérique sera plantée afin de créer un espace tampon avec l'environnement.

Les maisons sont d'une volumétrie simple et couverte d'un toit à 2 pentes.

Chaque logement est de plain pied avec un espace séjour/cuisine, 2 à 4 chambres, des sanitaires et une terrasse. Une zone de stationnement pour voiture et caravane est prévue sur chaque parcelle.

Les principales caractéristiques techniques sont de qualité :

- Construction en maçonnerie traditionnelle enduite de couleur ocre clair
- Volets en bois peint
- Tuiles en terre cuite et auvent en zinc gris
- Cheminée en inox
- Dalle de terrasse en béton coloré
- Limite parcellaire par clôture en bois de châtaignier



MONTAGE JURIDIQUE

• MAITRE D'OUVRAGE •

AUVERGNE HABITAT

16 Bd Charles de Gaulle à Clermont-Ferrand

• MAITRE D'ŒUVRE •

Isabelle MAILLET - Jean-Pierre COURTIAL - Architectes

4 Rue André Moinier à Clermont-Ferrand

Mise à disposition par la commune des terrains nécessaires à la réalisation de l'opération (bail emphytéotique – 55 ans)
Prise en charge communale des travaux de voirie et réseaux divers (une demande de subvention sera déposée auprès de la Préfecture)

Garantie communale des emprunts (PLAI) contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations
(conjointement avec le Département)

Gestion locative entièrement assurée par Auvergne Habitat

• PLANNING DE L'OPÉRATION •

- **Octobre** : dépôt du Permis de Construire
- **De Novembre à Mars** : Consultation et choix des entreprises
- **Début du chantier** : 2ème Trimestre 2011

Travaux au complexe sportif

L'entretien de l'ensemble du complexe est quotidien, des portes à réparer, une chasse d'eau qui fuit, un tuyau bouché par une racine d'arbre, une vitre à changer etc....

Encore une fois nous demandons à chaque utilisateur de respecter les équipements, de penser à éteindre les lumières de fermer les portes et signaler toute anomalie qu'il détecte.

Les taupes ont envahi un terrain de foot, nous avons été obligés de demander l'intervention d'un spécialiste pour les détruire.

Un nouveau local pour le club de tennis

Le projet de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (projet de la communauté de communes Limagne Bords d'Allier) a fait l'objet d'une longue réflexion quant à son implantation. L'interdépendance du fonctionnement de la MEJ avec les infrastructures sportives a mis à l'évidence que la seule implantation possible dans le complexe sportif était le périmètre situé entre les courts de tennis et la Maison des Associations. L'emprise foncière de ce nouveau bâtiment implique le déplacement du club-house. En concertation avec le TCM, l'élaboration d'un projet d'une structure de remplacement a été conduite. Ce nouveau club-house, validé par toutes les parties, sera attaché à la MEJ en étant parfaitement indépendant et aura les mêmes caractéristiques de proximité par rapport aux courts de tennis, de surface et d'équipement que le chalet.

Celui-ci sera démonté à partir du 1er Février 2011. Pendant la période des travaux, qui dureront au moins un an et demi, la Municipalité mettra à la disposition du club une salle de la Maison des Associations. Ce contexte temporaire, permettra aux adhérents de traverser cette période de travaux dans des conditions différentes du club-house, mais nous leur demandons de montrer leur capacité d'adaptation pendant cette période de transition.

La salle Multi-Activités

Les travaux ont été un peu perturbés par l'entreprise titulaire du lot plomberie qui s'est trouvée face à des ennuis financiers et n'a pu de ce fait honorer son contrat. Son remplacement s'est effectué dans le respect des délais administratifs et de la phase d'un nouvel appel d'offres pour ce lot. On peut prévoir maintenant la fin des travaux au début du 1er trimestre 2011. La structure du complexe est, comme chacun a pu le constater, quasiment terminée, la pose des bardages extérieurs est en cours.

A l'intérieur la chape de l'aire sportive est réalisée, le revêtement de sol sera posé en fin de chantier. L'éclairage est en voie d'être fini et il est patent que l'éclairage naturel dû aux baies vitrées côté tribunes du stade de foot est très satisfaisant. Les panneaux chauffants vont être installés très prochainement.

Au niveau des annexes, nous abordons la phase des finitions avec la pose du carrelage et la peinture.

A l'extérieur sont en cours les fouilles pour les réseaux et les travaux de terrassement pour aménager l'accès au hall d'entrée.

Les neuf forages pour la géothermie iront chercher l'eau à 200m de profondeur, ils se situent côté Est de la salle.

Nous constatons que le déroulement des travaux se fait de façon très harmonieuse grâce à une coordination très efficace.

Le terrain de foot a été déplacé coté route afin de laisser plus d'espace devant les tribunes.

Parallèlement à la construction de la salle multi activités la Municipalité fait installer l'éclairage du stade d'honneur, les pylônes sont en place depuis quelques jours.

L'équipe fanion de l'USM qui évolue pour la 1ère fois de son histoire au niveau honneur aura avec les tribunes couvertes et les nouveaux vestiaires un cadre qui la met dans les meilleures dispositions structurelles pour faire face à ses nouveaux défis.



PRIX LITTERAIRE

Comme chaque année, à cette période, l'Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez organise du 2 octobre 2010 au 26 mars 2011 :

« CLASSE POLAR » 7^{ème} édition

avec 5 romans policiers à lire et noter :

- LA NUIT DE GÉRONIMO de Dominique SYLVAIN ●
- LA VIEILLE DAME QUI NE VOULAIT PAS MOURIR AVANT DE L'AVOIR REFAIT ● de Margot D. MARGUERITE
- POUR TOUT L'OR DU MONDE de Marc FIORENTINO ●
- L'HIVER DE FRANCKIE MACHINE de DON WINSLOW ●
- LA NUIT DESCEND SUR MANHATTAN de Colin HARRISON

Un concours de nouvelles est également ouvert à chacun
Le règlement se trouve à l'accueil de la Médiathèque.

Salle d'exposition

Toujours autant de variétés dans les œuvres des artistes!
Toujours autant de satisfaction et de plaisir chez les exposants
qui sont souvent surpris de découvrir notre salle d'exposition.



Marc TIXIER



Jehanne GUILLAUME



Alain CROULLEBOIS



Elodie JAY



Simone AURIER



Jean-Louis PIGEON

JOURNEES DU PATRIMOINE

Cette année Maringues a connu un vif succès lors des journées du Patrimoine - les 18 et 19 septembre 2010. Le samedi après midi : 21 personnes sont venues visiter l'Eglise ST ETIENNE et l'Hôtel des Ducs de Bouillon. le dimanche après-midi : l'office de Tourisme de Riom Limagne organisait une visite du bourg et de l'atelier du Tanneur, 130 personnes, après cette visite, ont découvert la Médiathèque et l' Eglise.

En tout un peu plus de 150 personnes curieuses de notre patrimoine maringois !

REGARD SUR LA MÉDIATHÈQUE

NOUVEAU

A L'ACCUEIL, pour faciliter votre choix de lecture :

Depuis le mois de juillet, un présentoir vous invite à consulter la liste des nouveautés littéraires acquises par la médiathèque. Quelques uns de ces ouvrages sont à votre disposition sur la table.



LE PRIX LUCIEN GACHON

Lucien Gachon est né à La Chapelle-Agnon en 1894 et mort à Chamalières en 1984. Fils de cantonnier et petit paysan du Livradois, il fût successivement instituteur, professeur, géographe, écrivain. On l'appelait " le pédagogue de la ruralité".

C'est à l'initiative de Gérard Georges - auteur romancier - qu'en 1994 le Prix Lucien Gachon a été créé. Il récompense un ouvrage que Lucien Gachon aurait pu apprécié, mais surtout, dont l'action se situe dans la zone géographique du Massif Central.

CETTE ANNÉE LA MÉDIATHÈQUE DE MARINGUES PARTICIPE AUX COMITÉS DE LECTURES QUI CHOISISSENT LE LAURÉAT.

NOS LECTEURS POURRONT, AINSI, ÊTRE ACTEURS POUR DÉTERMINER LE "PRIX LUCIEN GACHON"

Six livres sont à lire et noter par ordre de préférence du 1/11/2010 au 19/05/2011

- La Miaulemort de Daniel CARO
- Mariage d'automne de Marie GASTON
- Les sarments de la colère de C. LABORIE
- le Fils Caché de Claude LAFAYE
- Le secret des trois sœurs de L.O.VITTE
- Marie du vert pays de N.VOILHES

Les résultats seront communiqués le 17 Juin 2011 à Châtel-Guyon.

ANIMATIONS DU 2^{ème} SEMESTRE

ESPACE ENFANTS :

Que ce soit avec les enfants de l'école de LIMONS - classes de "Grande Section" de Maternelle et C P au mois de juin, ou avec les 6èmes du Collège Louise Michel en octobre, les bibliothécaires sont toujours ravies de recevoir des classes où les questions fusent sur le fonctionnement, le classement de la Médiathèque. Cette découverte du lieu et ces échanges ont un effet bénéfique pour inciter les enfants à lire et à aimer les livres !

Dans cet esprit, plusieurs classes de 6ème du collège Louise Michel sont venues écouter les histoires d'Irma Quinet notre conteuse. Avec le talent qu'on lui connaît, celle-ci a su leur apprendre "comment construire un raconte tapis", comment inventer et raconter une histoire autour de ce raconte-tapis".

En coordination avec Madame DUSART leur professeur et Madame POYET la documentaliste, un travail autour du conte a été réalisé.

Fin Juin, les élèves de 6ème sont venus à la Médiathèque pour le présenter aux élèves de l'école Anatole France.

Une réussite !

Bravo à Irma, Bravo à Mmes DUSART et POYET, et surtout Bravo aux élèves qui se sont "éclatés" à faire vivre leurs raconte-tapis !

Une expérience à renouveler !

Irma Quinet conte et raconte !

Comme tous les mois, les enfants se sont regroupés autour d'Irma pour les raconte-tapis et autres histoires merveilleuses.



CONCOURS de DESSINS

pour les 6 - 12 ans

sur le thème des sorcières et autres monstres



A partir du 23 octobre, une sorcière est venue s'installer à la médiathèque et les enfants l'ont aidée à faire bouillir son chaudron magique en confectionnant un grand nombre de dessins...

Après une séance de conte avec Irma, tous ces artistes en herbe ont été récompensés par des bonbons. Les auteurs des meilleurs dessins se sont vus remettre des chèques-lire offerts par l'Association des amis de la BDP.

Après "des heures" de délibéré, le jury composé de Mesdames CIBERT, CASTELAIN, CHAMBON, RINALDI, BESSON a donné les noms des gagnants.

Un grand remerciement à tous les enfants qui ont participé et qui se sont vraiment appliqués pour nous donner tous ces beaux dessins !

le choix a été très difficile !

POUR LES 6 - 8 ANS :

- 1^{er} prix : Etienne BARBERI
- 2^{ème} prix : Roxane MALZIEU
- 3^{ème} prix : Yann MALZIEU

POUR LES 10 -12 ANS :

- 1^{er} prix : Pierre BONNEMOY
- 2^{ème} prix : Adrien TARDY
- 3^{ème} prix : Marina SEGUIN



ESPACE ADULTES

● Au mois de Juillet :

Didier LAGREZE nous a fait vivre la vie nocturne des castors avec une conférence diaporama consacrée à ses animaux constructeurs.



● Du 28 septembre au 15 octobre :

Sur deux niveaux, une exposition sur le thème "Occupation, Résistance, Déportation" prêtée par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation - délégation du Puy de Dôme - nous a amené à nous souvenir ou à découvrir ces moments de vie cruels vécus par des hommes et des femmes de notre région.



● Le 8 Octobre,

Simone BONNET, membre de la Fondation, commentait pour nous une vidéo filmée lors de la libération des camps.



- La Côte Rouge. L'entreprise SADE a enfoui une conduite d'eau potable sur la route située au sud Est à l'entrée du village, lorsque l'on arrive des Vaures. Ce qui permet de faire un bouclage complet sur l'ensemble du réseau d'eau et évite des points de stagnation en bout des conduites. Ces travaux sont pris en charge financièrement par le Syndicat de Basse Limagne.

- Rénovation et prolongement des réseaux humides, rue des Granges, rue de la Dîme. Le remplacement de la conduite d'eau potable et tous les branchements existants ont été réalisés par l'entreprise SADE, suite à une étude confiée au bureau Egis Eau.

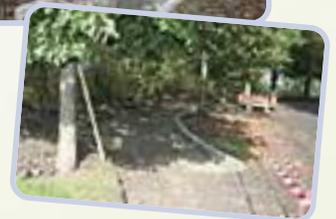
- Place de la Dîme et rue du Thuel le même scénario, avec en plus une partie d'assainissement de la place et des habitations du Thuel où un poste de relèvement est installé pour remonter les eaux récupérées dans le réseau général rue de la Dîme. Ce prolongement, permet de mettre aux normes imposées aux collectivités, une quinzaine de maisons et appartements.



- Enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public et télécom) ; rue des Granges et rue de la Dîme les travaux d'ouverture des tranchées, le déroulement des gaines, le remblai et les branchements ont été effectués par l'entreprise CEGELEC, en très bonne harmonie avec les riverains, malgré la complexité sur une route bien fréquentée. Sur la longueur de ces deux rues et de la place de la Dîme, 7 candélabres et 6 consoles murales assureront le support des luminaires pour l'éclairage public.

- De la place de la Dîme au lieu dit le Thuel et jusqu'à la croix face au cimetière, 6 candélabres et une console murale seront les supports des lanternes. Les travaux d'enfouissement de tout le secteur du Thuel ont été effectués par les agents des services techniques et le déroulement des gaines et la pose des chambres pour le téléphone, par l'entreprise CEGELEC.

- Création d'un chemin piétonnier, avec une bande de sable bloquée entre deux bordures en béton, à droite du boulevard du Foirail, au milieu de deux rangées de tilleuls ; ainsi les piétons pourront se rendre au plan d'eau en toute sécurité. Un éclairage permettra l'accès à tout



moment, même en nocturne. Là aussi les travaux ont été réalisés par les agents des services techniques, la partie électrique par CEGELEC.

- Les travaux sur le devant du lavoir au bas de la rue Basse ont débuté. Les fondations de la future jardinière sont coulées ce qui donne un aperçu de la rénovation du quartier.



- Après tous ces travaux, une rénovation des chaussées s'imposait. Une consultation des entreprises a été faite, EUROVIA a été retenue. La rue Basse, le boulevard du foirail jusqu'au stop de la rue d'Andoux, seront en enrobé. La rue en face du cimetière qui

donne accès à la ferme des Pradeaux et part sur la rue du Thuel jusqu'au lieu dit « le Thuel » seront en bicouche. Ces travaux se dérouleront en 2011.

Recensement de la Population



Le résultat des comptages faisant suite à l'enquête de recensement réalisée en Janvier – Février dernier sur notre commune, a été contrôlé par l'INSEE.

Notre population augmente régulièrement : pour preuve les nombreuses constructions de maisons individuelles qui surgissent sur l'ensemble du territoire, et la hausse constante des effectifs dans les établissements scolaires.

Logements enquêtés : **1 275**

Résidences principales : 1002
Résidences secondaires : 219
Habitations mobiles : 54

Communautés recensées séparément :

Caserne de gendarmerie : 6 logements : 14 personnes
Maison de Retraite : 142 résidents

Soit un total de : 2.744 habitants

- La municipalité a confié à l'entreprise PARRA de Limons des travaux de nivellement et de mouvement de terre à l'observatoire des oiseaux à Lachamp et pour la construction des maisons de l'habitat adapté à la Côte Rouge.

Cette entreprise a également remis en forme plusieurs chemins situés : des Goslards à Pont Picot, de la Rouère à la déviation, du Pont de Sanat au Pont de Crevant, de Vensat au château d'eau sous la butte de Montgacon, des Fourniers au rond point blé route de Vichy. Ces travaux d'entretien sur les chemins seront effectués par tranche annuelle, il serait souhaitable qu'ils soient respectés lors de leur utilisation.



- Pour protéger la faune et la flore, des panneaux ont été posés autour des étangs à Lachamp, dans une zone bien déterminée dont les limites ont été décidées avec les représentants de la société de chasse. Ces panneaux sont fixés sur des piquets en acacias où l'on peut lire : « CHASSE INTERDITE - ZONE ORNITHOLOGIQUE. »



- Modification du plan de circulation dans certains quartiers, rue du Baraban : des aménagements pour la sécurité des piétons sur les trottoirs seront mis en place prochainement. Dans un souci de fluidité de la circulation dans les deux sens, la municipalité va mettre en place une signalisation pour inciter les automobilistes à emprunter la rue du Bouchet pour entrer dans la ville. Un tourne à gauche a été tracé et peint route de Vichy, c'est un des premiers éléments pour ces modifications. La pose de panneaux directionnels donnera plus de renseignements.



- Nos routes goudronnées ont subi d'énormes dégâts l'hiver dernier. Pour remédier à ces carences, une équipe de 8 personnes des services techniques, a pendant 6 semaines, malgré quelques intempéries qui ont freiné les travaux, écarté 550 tonnes de gravillons, sur une longueur de 42 kilomètres

- Début mai le service administratif de la mairie a été informé que les cloches de l'église ne fonctionnaient plus. Un contrat de maintenance existe entre l'entreprise BODET et la commune. Rapidement prévenue, l'entreprise a effectuée un premier dépannage au niveau électrique puis le 22 septembre pour le remplacement des pièces : un coffret de sécurité complet, des protections pour les différents moteurs, différentes commandes, le forfait du temps de travail, l'ensemble a coûté 3300€.

- De nos jours de plus en plus de personnes se font incinérer. Dans le cadre de l'agrandissement du cimetière un columbarium va être bâti. La municipalité a décidé de construire des cavurnes dans l'ancien cimetière. Ce sont des emplacements de 1mx1,20m où un petit caveau est creusé pouvant recevoir plusieurs urnes, il est recouvert d'une dalle en granit de 5cm d'épaisseur. Cet ensemble est proposé aux familles pour la somme de 550€ et à perpétuité. Chacun peut à sa guise mettre à l'arrière une stèle, poser des plaques sur la dalle ou mettre des fleurs, (ce qui ne peut se faire avec le columbarium).

CASERNE DE GENDARMERIE

Travaux d'Aménagement et de mise aux normes

Construite il y a une trentaine d'années, la caserne de gendarmerie nécessite des travaux d'aménagement intérieurs et de mise aux normes, pour l'accessibilité handicapés notamment.

Une rencontre s'est tenue en Mairie avec le responsable des Affaires Immobilières du Groupement du Puy-de-Dôme pour définir les travaux à réaliser et leur programmation. Il est bien entendu évident que certaines interventions sont plus urgentes que d'autres, et qu'il a été convenu de procéder à plusieurs tranches.

En début d'année, il a été installé une rampe pour l'accès aux handicapés et les escaliers extérieurs ont fait l'objet d'une réfection par les services techniques. Viendront ensuite la modification de la banque d'accueil, la mise en place de cloisons dans le bureau des gendarmes (pour assurer une meilleure confidentialité) et la réfection de la peinture.

Ces cloisons seront en matériau bois ; un devis a été demandé à un artisan local.

Pour le printemps 2011, d'importants travaux de ravalement de façade sont programmés ; une consultation sera organisée à cet effet.

Tous ces aménagements incombent à la commune, propriétaire des locaux ; toutefois compte tenu de leur ampleur, ils ne sont pas considérés comme des travaux d'entretien courant ; il sera tenu compte de leur montant dans la revalorisation du loyer.

Utilisation des containers à déchets ménagers : à l'attention de tous les habitants du bourg

Certains par des gestes conscients ou inconscients ne trient pas correctement leurs déchets ce qui entraîne un remplissage des containers et un amas de poubelles au sol. Par ces gestes d'incivisme, une mauvaise image de la ville est donnée et un non respect du voisinage et de l'environnement.

Chacun a un endroit où déposer ces déchets : Pour les ménagers ils doivent être dans des sacs poubelle et mis dans des containers à couvercle vert ou bleu. Les plastiques, boîtes de conserve, brique de lait, papiers et cartons sont déposés dans des containers à couvercle jaune, sans être mis dans les sacs poubelle. Si un doute persiste, il faut déposer vos poubelles dans les containers à couvercle vert. Pour les gros volumes la déchetterie est à votre disposition, et elle est gratuite. Les horaires d'ouverture : tous les après midi du mardi au vendredi et le samedi le matin de 9h à 12h30, l'après midi de 13h30 à 17h.

Les bacs dont vous disposez doivent être impérativement rentrés, car chacun est responsable en cas d'accident. Les bacs collectifs sont à des points précis et utilisés par des personnes qui en ont fait la demande.

REORGANISATION ET CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE

Le dossier de réorganisation et de classement de la voirie communale vient d'être achevé par Monsieur Laurent CARRIER géomètre au cabinet BISIO.

Il fait état avec précision de tous les chemins, rues et places qui n'avaient pas été mis à jour depuis plusieurs décennies.

Il est essentiel d'établir une concordance entre l'usage des voies, et leur classement (voies communales – chemins ruraux ...) de manière à clarifier les responsabilités de la commune, non seulement à l'égard des tiers mais également à l'égard des propriétaires riverains.

Une enquête publique va se dérouler pendant 15 jours du 10 au 24 janvier 2011 inclus pendant les horaires d'ouverture de la Mairie.

Toutes les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier.

Monsieur Marc SENECLAUZE, commissaire – enquêteur se tiendra à leur disposition les :

lundi 10 janvier 2011 de 9 heures à 12 heures

lundi 24 janvier 2011 de 13 heures 30 à 17 heures 30

LIMAGNE BORDS D'ALLIER



Opération : "NETTOYONS LA NATURE"

La Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier a organisé pour la seconde fois l'opération « Nettoyons la nature », le samedi 25 septembre 2010 sur les 5 communes du territoire en partenariat avec le groupe Leclerc et le Syndicat du Bois de l'Aumône.

Cette journée d'action a permis d'effectuer un ramassage collectif des déchets sauvages en milieux naturels et urbains. A cette occasion des sacs poubelles, teeshirts et gants ont été distribués aux bénévoles.

A l'issue de cette opération, un buffet froid a été offert à tous les participants à la salle des fêtes de Saint-Denis-Combarnazat.

130 personnes étaient au rendez-vous et plusieurs m3 de déchets ont été collectés ce jour là.

MERCI ENCORE À TOUS LES PARTICIPANTS



COVOITURAGE

Une autre façon de partager une voiture.

La Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier développe ce nouveau service en partenariat avec le Conseil Général du Puy-de-Dôme. Il est gratuit et accessible en ligne : www.covoiturageauvergne.net

Sur notre territoire 3 parkings de covoiturage vous sont proposés :



MARINGUES

route de Vichy à proximité du complexe sportif



LUZILLAT

à côté de la mairie



LIMONS

en face de la mairie

Afin de mieux repérer nos aires de covoiturage vous pouvez utiliser l'annuaire géo localisé www.limagne-bords-allier.org

UNE BONNE SOLUTION POUR PARTAGER ET MIEUX ROULER !!

ENFANCE - JEUNESSE

Relais Parents/Assistants Maternelles

Nouvelle plaquette du Relais Parents/Assistants Maternelles disponible auprès de votre mairie ou à la Communauté de Communes.

HORAIRES

Ateliers enfants (hors vacances scolaires):

4, place de la Mairie - Maringues
Mardi de 9h à 11h - Mercredi de 10h à 11h

Permanence informations :

3, place François Seguin - Maringues
Jeudi de 13h à 16h30 par téléphone, en accueil au bureau et sur rendez-vous à la Communauté de communes.

- **Contact :** Claudine Buisson 04 73 73 86 94 ou ram-limagnebordallier@wanadoo.fr

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement fonctionne :

tous les mercredis, à la journée ou à la demi-journée - pendant les vacances de février du 28/02 au 11/03, d'avril du 25/04 au 06/05 - d'été du 04/07 au 05/08.



Pour les Ados (12 à 17 ans) des sorties vous seront proposées durant l'année.

Pour vous inscrire ou obtenir plus d'informations adressez vous auprès de votre mairie ou connectez-vous sur notre site www.limagne-bords-allier.org

- **Contact :** Martine Tixier 04 73 68 62 67 ou 06 29 23 72 42 ou comcom-lba-jeunesse@wanadoo.fr
- **Contact :** Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier - 3, place Seguin - 63350 Maringues
Tél. 04 73 68 71 80 - Fax 04 73 68 74 37

Courriel : limagne-bords-allier@wanadoo.fr - Site Internet : www.limagne-bords-allier.org